

armements et du désarmement. Elle a toujours poursuivi une politique agressive et une stratégie d'offensive en profondeur. Ce n'est pas ce que veut le monde. Il ne veut pas que les superpuissances soient soutenues par les pays membres de leur pacte respectif de défense qui les poussent à améliorer toujours davantage les moyens de destruction dont elles disposent. Ce qu'il nous faut, et nous pouvons le faire de notre propre initiative, c'est poursuivre (sic) la défense de l'Amérique du Nord avec des armes classiques...¹⁷

Le débat sur la motion a également permis au député libéral André Ouellet de critiquer la politique gouvernementale concernant l'OTAN. M. Ouellet a déclaré :

Il faut donc souligner... qu'il y a deux conceptions différentes de l'OTAN qui sont en jeu ici : la conception militariste du gouvernement conservateur et la conception de paix et de responsabilité du parti libéral. Le gouvernement a insisté pour mettre en évidence la nécessité d'un Canada fort et capable de se défendre. Nous sommes tout à fait d'accord, mais le parti libéral reconnaît que dans le monde actuel, une politique de défense basée sur la défense et non pas sur l'offensive est un ingrédient légitime d'une approche globale. Pour nous, le Canada, membre de l'OTAN, doit continuer d'assumer ses responsabilités mais aussi d'exprimer ses vues pacifiques dans un contexte multilatéral.¹⁸

En avril 1988, après avoir réexaminé sa politique de défense, le NPD a publié un rapport intitulé Les enjeux du Canada dans la sécurité commune. Dans ce rapport, il ne préconisait plus que le Canada quitte l'OTAN, position qu'il avait présentée dans son énoncé de politique sur la défense en juillet 1987; il stipulait plutôt qu'un gouvernement néo-démocrate n'adopterait pas une telle mesure au cours de son premier mandat.¹⁹

La question de l'équilibre militaire classique entre l'OTAN et le Pacte de Varsovie a aussi fait l'objet de discussions à la Chambre. Le 21 septembre 1987, ayant entendu dire que les superpuissances pourraient parvenir à une

¹⁷ Ibid., p. 13427.

¹⁸ Ibid., p. 13431.

¹⁹ Les enjeux du Canada dans la sécurité commune, Rapport du Comité des affaires internationales du Nouveau Parti démocratique du Canada, 16 avril 1988.